

3

Découvrir
DomusVi

DOMUSVI

Le Groupe aujourd'hui

Créé en 1983 en France, DomusVi est aujourd'hui l'un des leaders de l'habitat, des services et des soins dédiés aux personnes âgées dans le monde.



Le Groupe est présent dans 9 pays en Europe et en Amérique Latine (en France, en Espagne, en Allemagne, au Portugal, en Irlande, aux Pays-Bas, au Chili et en Uruguay).

La mission que se donne le Groupe est simple : préserver la qualité de vie des personnes âgées en particulier par le maintien d'une vie sociale active et aider les sociétés à s'adapter au défi démographique du vieillissement.

Découvrez toutes les opportunités d'emploi
chez DomusVi en visitant emploi.domusvi.com



NOS VALEURS

Elles sont le reflet de notre savoir-faire, au service de nos clients dans nos établissements comme à domicile et au sein de nos équipes.

Au quotidien, elles nous rassemblent, guident nos actions et sont une raison de plus pour les résidents, clients à domicile, familles, collaborateurs, candidats et partenaires de nous faire confiance.



**LE SAVOIR
PRENDRE
SOIN**

SENTIR

que nos actions quotidiennes participent au bien-vivre de nos clients et nos équipes.



**L'ESPRIT
PIONNIER**

VOIR

plus loin, c'est tellement plus profitable pour agir mieux au quotidien.

**TOUCHER**

du doigt des relations
et des sentiments vrais.

**ÉCOUTER**

l'Autre avec empathie
et authenticité afin
de mieux le comprendre.

**SAVOURER**

à sa juste valeur une
confiance mutuelle
qui se renforce chaque jour.

Nos valeurs sont les piliers d'une culture de bientraitance.

Elles s'inscrivent dans la continuité du cadre réglementaire (annexe de l'arrêté du 8 septembre 2003) et dans le respect des recommandations de la Fondation Nationale de Gérontologie et du Ministère des Affaires Sociales (1987, révisée 2007).

Ces deux textes* sont les guides des acteurs de l'accompagnement dans leurs réflexions et leurs pratiques professionnelles.

La charte des droits et libertés de la personne accueillie

- 1 Principe de non-discrimination
- 2 Droit à une prise en charge ou à un accompagnement adapté
- 3 Droit à l'information
- 4 Principes du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne
- 5 Droit à la renonciation
- 6 Droit au respect des liens familiaux
- 7 Droit à la protection
- 8 Droit à l'autonomie
- 9 Principe de prévention et de soutien
- 10 Droit à l'exercice des droits civiques attribués à la personne accueillie
- 11 Droit à la pratique religieuse
- 12 Respect de la dignité de la personne et de son intimité

* cf. annexes



La charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance

Article **I** Choix de vie

Article **II** Domicile et environnement

Article **III** Une vie sociale malgré les handicaps

Article **IV** Présence et rôle des proches

Article **V** Patrimoine et revenus

Article **VI** Valorisation de l'activité

Article **VII** Liberté de conscience et pratique religieuse

Article **VIII** Préserver l'autonomie et prévenir

Article **IX** Droit aux soins

Article **X** Qualification des intervenants

Article **XI** Respect de fin de vie

Article **XII** La recherche : une priorité et un devoir

Article **XIII** Exercice des droits et protection juridique de la personne

Article **XIV** L'information, meilleur moyen de lutte contre l'exclusion

PRÉSENTATION DE L'OFFRE DOMUSVI

Une offre complète d'accueil et de services
aux seniors du grand âge autonomes ou dépendants.



261

maisons
de retraites



77

agences
d'aides et soins
à domicile



27

résidences
services seniors



94%

de satisfaction
globale



plus de
30 000

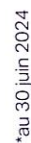
résidents
et clients



17 300

collaborateurs
et environ 30 métiers

Chiffres 2023



NOS RÉSIDENCES MÉDICALISÉES

Nos maisons de retraite médicalisées accueillent, pour des séjours temporaires ou permanents, les personnes âgées n'ayant plus la possibilité physique ou psychique de vivre à domicile en sécurité ou par choix.

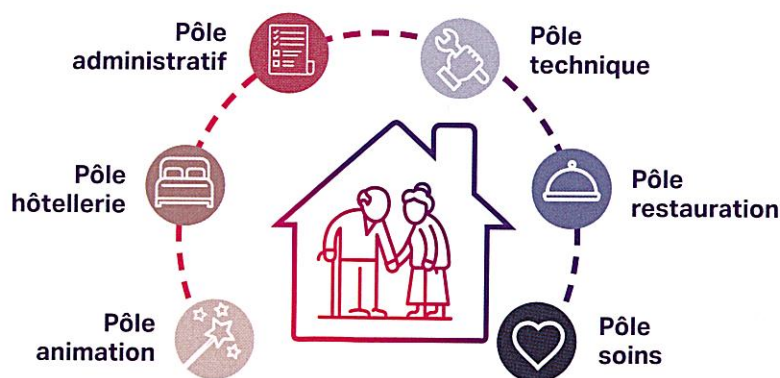
Nos résidences accueillent les aînés avec des profils variés. De nombreux établissements sont dotés d'unités protégées pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.



Quels sont les services proposés en maison de retraite ?

- Soutien à la vie quotidienne (lever, coucher, toilette et repas, ...),
- Soins médicaux personnalisés,
- Services hôteliers (restauration, blanchisserie),
- Animations adaptées aux résidents (atelier mémoire, gym douce, sorties/visites, journées spéciales, activités sportives...).

Les équipes mettent en œuvre ces activités dans le cadre du projet de vie personnalisé du résident.



NOS RÉSIDENCES SERVICES SENIORS ET EHPA



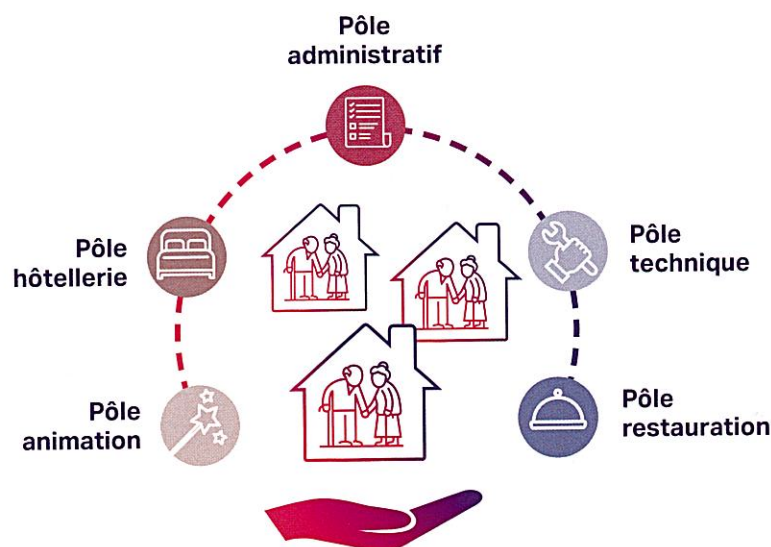
Nos résidences services seniors sont des établissements de standing, non médicalisées situées en centre-ville. Elles proposent à la location des appartements – du studio au trois-pièces, meublés ou non meublés avec cuisine équipée et placards – ainsi qu'un ensemble de services : conciergerie, espaces Club (salon, bar, salles de jeux, etc.), services à la personne, etc.

Nos EHPA (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées) accueillent les personnes âgées autonomes, recherchant un cadre sécurisant, des services adaptés à leurs besoins et une vie sociale divertissante, pour des séjours permanents ou des courts séjours.

Quels sont les services proposés en résidences services seniors ?

- Conciergerie,
- Restaurant,
- Espaces Club (salon, bar, salles de jeux...),
- Services à la personne...

Les équipes de ces résidences, organisent l'accueil et l'hébergement autour d'un projet de vie personnalisé.



NOS SERVICES À DOMICILE ET NOS SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Nos services à domicile apportent 7j/7 et 24h/24 une aide dans l'accomplissement des tâches et activités de la vie quotidienne, permettant de préserver l'autonomie et de favoriser le lien social : pré-hospitalisation, retour d'hospitalisation, préparation à l'entrée en maison de retraite, maintien à domicile.

Nos SSIAD (Services de Soins Infirmiers À Domicile) s'adressent aux personnes âgées de plus de 60 ans et interviennent sur prescription médicale. Objectifs : prévenir ou différer certaines hospitalisations ; raccourcir les délais d'hospitalisation et permettre un retour plus rapide au domicile ; différer l'entrée en résidence, accompagner les personnes faisant face à des situations douloureuses.

Quels sont les services proposés ?

DomusVi Domicile propose une offre d'aide et de soins à domicile complète pour les personnes âgées en situation de perte d'autonomie et les personnes handicapées qui souhaitent rester à leur domicile.

Les équipes répondent aux attentes et aux besoins de ces personnes en proposant à chacun un accompagnement personnalisé qui correspond à son projet de vie.

Les prestations proposées regroupent :

- l'aide à l'autonomie (aide au lever, au coucher, préparation des repas, courses, aide administrative),
- l'aide-ménagère (ménage, repassage, entretien du linge),
- le portage des repas,
- l'accompagnement pour des sorties (rdv médical, visite à un proche...),
- l'accompagnement social (dame de compagnie, appel de courtoisie...),
- la télé assistance ainsi que les gardes de nuit ou de jour.

Un service de soins infirmiers à domicile complète l'offre : infirmiers et aides-soignants réalisent, sur prescription médicale, des soins de nursing et des soins techniques.

